

Du calice à la locomotive objets de Saône-et-Loire



Sommaire

03	Préface
06	La protection des objets mobiliers de Saône-et-Loire : l'action de la conservation des Antiquités et Objets d'art
09	Protection, conservation, restauration et mise en valeur des objets mobiliers
14	Les patrimoines mobiliers de demain
16	Localisation des objets en Saône-et-Loire (carte)

Trente objets mobiliers de Saône-et-Loire

19	Allerey-sur-Saône, Christ en croix
21	Anost, gisants
23	Autun, chasuble
25	Berzé-le-Châtel, Élie dans le désert
27	Chalon-sur-Saône, crosse de saint Loup
29	Chalon-sur-Saône, poupées en costumes de religieuses
31	Champagnat, Portrait de Puvis de Chavannes
33	Change, piano
35	Cluny, bâton de la crosse de saint Hugues
37	Cormatin, Vierge de Pitié
39	Cuisery, La vision du bienheureux Hermann Joseph
41	Givry, bannière de procession et sa caisse
43	Gueugnon, pirogue monoxyle
45	La Genête, anges céroféraires
47	Le Creusot, locomotive
49	Le Miroir, siège de célébrant
51	Lugny, saint Pierre
53	Mercurey, calice
55	Mont-lès-Seurre, parenté de la Vierge
57	Montchanin, le Mineur, le Glaisier
59	Mouthier-en-Bresse, lanternes de procession
61	Paray-le-Monial, tintinnabulum
63	Rosey, porte-cierges
65	Roussillon-en-Morvan, calice et ciboire
67	Saint-Bonnet-de-Cray, anges céroféraires
69	Saint-Firmin, buste-reliquaire
71	Saint-Huruge, retable-tabernacle
73	Sarry, La Vierge et l'Enfant, entourés d'anges musiciens
75	Tournus, orgue de tribune
77	Varenne-l'Arconce, Christ en croix
78	Ressources, bibliographie et sources
83	Remerciements
84	Crédits photographiques

Localisation des objets en Saône-et-Loire



Trente objets mobiliers de Saône-et-Loire



CHALON-SUR-SAÔNE

Ancienne cathédrale Saint-Vincent, dépôt au musée Denon

Crosse épiscopale, dite de saint Loup

Cette crosse épiscopale est composée d'une hampe formée de 10 cylindres d'ivoire sans doute façonnés au tour, reliés par tenons et mortaises et des languettes de bronze. La volute était originellement séparée de la hampe par un nœud ou pommeau en cristal de roche. Aujourd'hui, ce sont un élément d'ivoire de forme trapézoïdale et un élément métallique qui relie la hampe à la volute. Celle-ci se termine par un dragon, symbole du mal, qui cherche à dévorer l'agneau pascal.

Il faut probablement reconnaître cet objet dans la crosse que Perry, auteur d'une histoire de Chalon en 1659, avait vue et qu'il associait à saint Loup, l'évêque de Chalon du début du VII^e siècle. Selon Henri Batault, la crosse est cachée en 1793 par la dernière abbesse de l'abbaye de Lancharre, M^{me} de Laage, qui la restitue à Saint-Vincent une fois le culte catholique rétabli. Elle figure dans le trésor de l'ancienne cathédrale en 1806. Son histoire est ensuite rapportée par certains érudits locaux du XIX^e siècle, déjà impressionnés par la qualité et la rareté de l'objet.

Volée le 21 décembre 1993 avec d'autres éléments d'orfèvrerie du trésor de l'ancienne cathédrale de Chalon, la crosse dite de saint Loup est localisée le 15 novembre 2006 dans le catalogue du musée archidiocésain de Varsovie par Danièle Gaborit-Chopin, spécialiste des ivoires médiévaux. L'auteure de la notice rapporte qu'un collectionneur français l'aurait acquise dans une vente aux enchères en Belgique puis donnée au musée archidiocésain de Varsovie en 1994. La crosse est finalement restituée à la France le 23 juillet 2008.

Henri Batault décrit une polychromie essentiellement rouge et noire, soulignant certains détails de la volute ainsi que les anneaux gravés sur chaque partie de la hampe, mais seules quelques traces sont décelées par la restauratrice en 2010. En outre l'objet a été restauré, le pommeau en cristal de roche (en mauvais état au moment du vol) et le deuxième segment en partant du haut ont été remplacés. Des restaurations plus anciennes, des collages des reliefs de la volute sont également observés. La sculpture de la volute est assez usée, alors que le dessin réalisé en 1860 semble plus précis.

L'objet est à rattacher à la production des ateliers palermitains des XII^e-XIII^e siècles, actifs après la conquête de la Sicile arabe par les Normands. Le corpus des ivoires siciliens compte aujourd'hui environ trois cents objets (coffrets, crosses, peignes liturgiques) recensés dans le monde par P. B. Cott dès 1939. Leur décor est constitué par l'appropriation de motifs ornementaux floraux et animaliers islamiques pour des réalisations chrétiennes. Les premières représentations animalières se réfèrent à des combats d'animaux, puis l'*agnus dei* est introduit explicitement afin de signifier l'importance de la fonction pastorale des évêques. Les modèles élaborés dans les ateliers palermitains se diffusent particulièrement en Italie méridionale. Des spécimens comparables se trouvent maintenant dans les collections des grands musées européens ou parfois dans leur trésor d'origine, comme le crosseron de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, représentant un fauve attaquant une gazelle.

(J. B.)



Auteur : atelier siculo-arabe, Italie du Sud (Sicile)

Datation : fin XII^e siècle

Dimensions : 1,257 x 0,14 x p. 0,027 m

Techniques : ivoire d'éléphant, bronze

Protection : classée monument historique le 14 juin 1898

Propriété : commune de Chalon-sur-Saône

Restauration : Delphine Masson (Paris) en 2010



GIVRY
Mairie

Bannière de procession et sa caisse

Apparues au XVIII^e siècle, les sociétés de secours mutuels regroupent des individus exerçant en principe une même activité professionnelle dans la continuité des guildes – sociétés de compagnons et confréries médiévales – afin de favoriser l'entraide entre leurs membres. Leur principe de fonctionnement se fonde sur la fraternité et la solidarité : dans le cas des sociétés vigneronnes, aide collective au travail de la vigne pour les membres en perte d'exploitation, mise en commun de matériels agricoles, solidarité pécuniaire en cas d'accident, de maladie, de vieillesse, etc., célébrations communes. Elles évoluent au XIX^e et XX^e siècle en fonction de la réglementation, qui vient encadrer la liberté d'association et l'exercice de l'entraide (financier ou en nature) ainsi que les références et les pratiques religieuses.

Ces sociétés se placent souvent sous l'égide d'un saint, ici saint Martin de Tours (316-397), patron des vigneronnes et dont le culte est répandu en Bourgogne. Une soixantaine d'églises de Saône-et-Loire sont ainsi vouées à saint Martin, dont l'œuvre de charité (le partage de son manteau avec un vieil indigent) et d'évangélisation est exemplaire. L'invocation de la bienveillance du saint protecteur était nécessaire pour se prémunir, entre autres, de risques naturels dévastateurs. Ici saint Martin partageant son manteau est brodé sur la bannière, entouré de grappes de raisin.

Les bannières de confréries ou de sociétés de secours mutuels étaient – et sont encore parfois – utilisées lors de processions : cérémonies religieuses, fête du saint patron, fêtes vineuses... L'originalité de celle-ci est son bon état de conservation, ainsi que la présence de l'ensemble des accessoires qui l'accompagnent.

Fondée en 1833, la Société des vigneronnes de Russilly, hameau de Givry, a été dissoute en 1980. Les archives de Saône-et-Loire conservent des documents comptables des années 1935-1939 faisant apparaître le nombre de membres cotisants (49 puis 36) et les actions de secours de la société, qui consistent alors principalement au versement d'indemnités journalières pour maladie et frais médicaux. Sont mentionnés également les achats de timbres antituberculeux et le financement de frais d'hospitalisation en 1939 ainsi que le versement d'une aide aux membres mobilisés.

Son dernier président a fait don à la commune de la bannière et de tous ses accessoires (hampes, ceinture de portement, caisse de rangement et de transport) avec la condition de la mettre à disposition des vigneronnes de Givry pour toutes les fêtes et célébrations auxquelles ils participent.



Datation : 3^e quart du XIX^e siècle

Dimensions :
caisse : 0,99 x 0,79 x 0,115 m ;
bannière : 1,365 x 0,86 m ;
hampe (3 parties) : 2,387 x 0,031 m

Techniques : laine et soie tissées (bannière), sapin et peuplier taillés (caisse)

Protection : inscrites monuments historiques le 14 mars 2002

Propriété : commune de Givry, don de la Société de secours mutuels des vigneronnes Saint-Martin de Russilly le 2 octobre 2001

(J. B.)



GUEUGNON Pirogue monoxyle

Datée entre 750 et 870 après Jésus-Christ par le carbone 14, cette embarcation fluviale, retrouvée au lieu-dit du « Champ d'Argen » sur la rive droite de l'Arroux, est l'une des rares pirogues du haut Moyen Âge à être conservée et présentée au public. Sortie de la rivière par le Centre national de recherches archéologiques subaquatiques d'Annecy en 1984, conservée près de vingt ans dans un local municipal, la pirogue a été restaurée de 2005 à 2010.

Réalisée dans un tronc de chêne, sa section extérieure arrondie suit la courbure de l'arbre et ne présente pas de décors en dehors de la poupe et de la proue, façonnées. Ce type d'embarcation monoxyle à tableau, servant pour le transport ou la pêche, est représentatif du savoir-faire médiéval et permet d'évoquer la navigation sur l'Arroux au Moyen Âge.

On dénombre peu d'objets archéologiques protégés au titre des monuments historiques en Saône-et-Loire, ce qui s'explique par une législation différente propre à ce type de patrimoine. Toutefois quelques protections ont été accordées pour des objets monumentaux, telle la pirogue de Gueugnon, ou pour des fragments insérés dans des maçonneries comme la stèle gallo-romaine de la *Déesse Épona*, provenant d'une maison de Saint-Martin-sous-Montaigu, classée le 11 juillet 1942 et déposée au musée Denon de Chalon-sur-Saône en 1956.

(M. V.)



Datation : IX^e siècle
Dimensions : 8,97 x 0,75 x 0,48 m
Techniques : chêne taillé
Protection : inscrite monument historique le 17 juin 2008
Propriété : commune de Gueugnon
Restauration : Arc Nucléart (Grenoble) en 2005-2010



LE CREUSOT Gare du Creusot Locomotive à vapeur 241 P 17

La protection au titre des monuments historiques permet de reconnaître, outre l'intérêt d'art et d'histoire d'un objet mobilier, son intérêt technique. On compte ainsi plusieurs protections de machines, témoignages de savoir-faire parfois disparus, et de divers véhicules à l'image de voitures hippomobiles, de bateaux, d'avions ou de matériels ferroviaires. La 241 P 17, aujourd'hui stationnée au Creusot, a été classée en 1990 comme l'une des plus puissantes locomotives à vapeur construites en France et la dernière de ce modèle à circuler sur le réseau ferré français.

Mise en service en 1950 au dépôt de Lyon-Mouche, elle assure le dernier service commercial des locomotives du modèle 241 P le 28 septembre 1969. Stationnée au Mans, elle est sauvée de la casse et acheminée au Creusot le 19 janvier 1971. Après plusieurs années de travaux conduits par l'association Les chemins de fer du Creusot, qui l'entretient régulièrement, la locomotive est mise en chauffe en 2005. D'une puissance de 4 000 chevaux et d'une vitesse maximum de 120 km/h, elle appartient à la série de locomotives à vapeur les plus puissantes d'Europe. Elle incarne aujourd'hui le riche passé industriel du Creusot qu'elle fait revivre lors de ses nombreux déplacements à travers la France.

(M. V.)



Constructeur : Usines Schneider
Date : 1950
Dimensions : 4,22 x 17,172 x 2,97 m
Techniques : locomotive à vapeur, à tender séparé, à voie normale
Protection : classée monument historique le 27 mars 1990
Propriété : commune du Creusot
Restauration : de 1993 à 2006



MONT-LÈS-SEURRE Église Saint-Martin La Sainte Parenté

Assez peu répandue en Bourgogne, l'iconographie de la Sainte Parenté trouve ici une superbe illustration sculptée. Selon Vincent de Beauvais (XIII^e siècle), sainte Anne aurait eu de trois maris successifs (Joachim, Cléophas et Salomé) trois filles appelées toutes trois Marie. La première, mère du Christ, avait épousé Joseph. La seconde, épouse d'Alphée, en aurait eu quatre fils (Jacques le Mineur, Joseph le Juste, Simon et Jude). La troisième, épouse de Zébédée, en aurait eu Jacques le Majeur et Jean l'Évangéliste. Parmi ces « cousins » de Jésus, cinq figurent au nombre des apôtres.

Dans une étude publiée en 1935, Arthur Morgand nous apprend que ces statues furent offertes à la chapelle des Trois Maries, qu'il avait fondée au hameau de Chazelles, par Jean de Courcelles et Philiberte de Ténarre, son épouse, entre 1529 et 1540, comme en témoignent les armoiries sculptées sur les consoles de support. Perpétuant par certains aspects les modes d'expression du XV^e siècle, ces œuvres accusent cependant l'évolution de la statuaire bourguignonne à la Renaissance, pénétrée en particulier d'influences champenoises. Les détails vestimentaires des figures féminines reproduisent fidèlement les modes de la première moitié du XVI^e siècle. Morgand dit ces groupes badigeonnés en blanc, laissant supposer une polychromie sous-jacente. Celle-ci n'est plus apparente que sur les écus des consoles. Toujours selon cet auteur, elles ont été installées dans l'église du village à la fin du XVIII^e siècle (époque de la reconstruction de son chœur) ou au début du XIX^e siècle.

De manière surprenante, malgré leur qualité, leur datation précise et la connaissance de leur commanditaire, elles ne bénéficiaient d'aucune protection au titre des monuments historiques lorsque la conservation des Antiquités et Objets d'art de Saône-et-Loire a été alertée par la mairie des conséquences sur leur stabilité d'une secousse sismique. Leur inscription en 2002 a été suivie en septembre 2006 d'une intervention de Laurence Blondaux et de la marbrerie Pacaud, permettant de les stabiliser et de les sécuriser. Une étude de leur surface, conduite parallèlement à leur nettoyage, n'a révélé que d'infimes traces de polychromie sur les figures, sans qu'on puisse y noter des indices de frottement. Leur décapage étant ainsi exclu, elles n'ont pas davantage pu être badigeonnées et Arthur Morgand a dû être induit en erreur par la blancheur de leur matériau, possiblement accentué par un lessivage naturel lors d'un séjour temporaire en extérieur, sans doute lors de leur transfert.



Datation : entre 1529 et 1540

Dimensions : *La Vierge et l'Enfant :*

1,03 x 0,37 x 0,32 m,

console : 0,26 x 0,315 x 0,255 m ;

Marie-Cléophas et ses fils :

0,94 x 0,48 x 0,27 m,

console : 0,20 x 0,52 x 0,23 m ;

Marie-Salomé et ses fils :

0,95 x 0,375 x 0,33 m,

console : 0,26 x 0,39 x 0,26 m

Techniques : groupes sculptés, calcaire

Protection : inscrits monuments historiques le 14 mars 2002

Propriété : commune de Mont-lès-Seurre

Restauration : Laurence Blondaux et marbrerie Pacaud, en 2006

(A. S.)



SARRY Église Notre-Dame-de-l'Assomption La Vierge et l'Enfant, entourés d'anges musiciens

Reconstruite en 1846, l'église de Sarry conserve, outre une statue de *Vierge à l'enfant* du XIV^e siècle classée le 24 août 1976, plusieurs tableaux dont une *Vierge à l'enfant entourée d'anges musiciens*. Repérée dans un état critique en 1995, cette peinture a fait l'objet d'une restauration fondamentale avec rentoilage à la cire résine et traitement de la couche picturale. Placé au-dessus d'une bouche de chauffage, le tableau présentait en effet un très fort encrassement.

Une belle découverte a été réalisée après suppression du vernis ancien et des principaux repeints. Dans la partie inférieure du tableau, dissimulées sous des repeints et par la feuillure du cadre, sont en effet apparues les auréoles et les calottes crâniennes de deux saints. Celle de gauche pourrait correspondre à l'iconographie bien connue de saint Charles Borromée. Le tableau, qui a donc été amputé de sa moitié inférieure à une date inconnue, représentait la Vierge dans les cieux, au-dessus de deux saints. L'œuvre devait mesurer entre 2,50 m et 3 m de hauteur, selon que les saints étaient en pied ou agenouillés.

Les retouches illusionnistes ont également permis de redonner tout son intérêt à la couche picturale, très usée. En effet, le tableau de Sarry présente un intéressant concert d'anges utilisant de multiples instruments de musique : épinette, fifre, flûte, galoubet, luth, mandoline, orgue, violon, violoncelle, qui apparaissent comme autant de documents sur la pratique musicale de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e.

En l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de dire s'il s'agit d'une œuvre originale ou d'une copie d'après gravure, mode de diffusion largement répandu en province de créations savantes. La qualité certaine de son exécution introduit un doute à ce sujet.

(A. S. et M. V.)



Datation : fin du XVII^e siècle

Dimensions : 1,07 x 1,57 m

Techniques : huile sur toile

Protection : classé monument historique le 1^{er} septembre 1978

Propriété : commune de Sarry

Restauration : Michel Huet, Héry (support) et Martine Lemot, Auxerre (couche picturale), 1997-1999